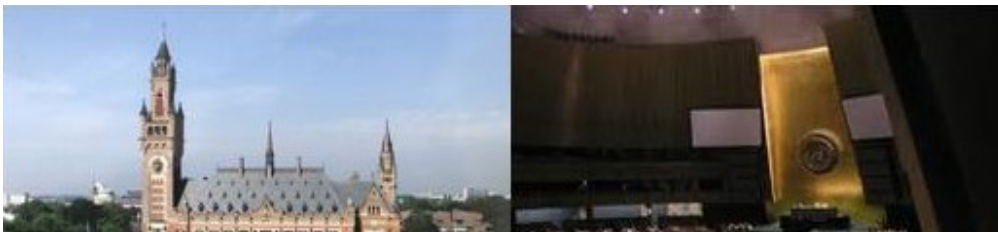


Juillet 2013



AFFOI

RESUME EXECUTIF DE L'ANALYSE LINGUISTIQUE DU
SITE INTERNET DE :
TRIBUNAL PENAL INTERNATIONAL POUR L'EX-
YUGOSLAVIE(TPIY)



Dans le cadre du projet "Analyse linguistiques des sites internet des
Organisations internationales" | Administration de l'AFFOI

CONTEXTE

Ce résumé exécutif de l'analyse linguistique du site internet du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large concernant une vingtaine d'organisations internationale et dont les résultats seront publiés en fin d'année 2013.

Ces analyses se concentrent en particulier sur:

- La clarification des statuts linguistique de l'Organisation Internationale concernée.
- Une confrontation du site internet de l'Organisation Internationale concernée avec ces statuts linguistiques.
- Une analyse des traductions (présence, absence, ...) et des pratiques en particulier dans certains domaines tels que le recrutement, les actualités, les informations techniques fixes et les interventions publiques. Lorsque l'Organisation fera usage de réseaux sociaux, les pratiques linguistiques de ceux-ci sont également examinés.

I. Clarification des statuts linguistiques des OI concernées

langues de travail : Anglais et Français.

langues officielles : Anglais, Français, Russe, Arabe, Chinois, Espagnol (langues des Nations Unies)

langues de communication : Anglais, Français, Albanais, Serbe/Croate/Bosniaque

langue du Pays d'accueil : Pays-Bas dont la Langue officielle est le Néerlandais

II. Confrontation des Statuts avec l'organisation du site.

Analyse "Statuts linguistiques formels (langues officielles et de travail) vs organisation des sites" : Passage de l'Anglais au Français très facile, ainsi que dans 3 autres langues d'ex-Yougoslavie, par le lien en haut de page. Les documents juridiques sont disponibles généralement dans les langues de communications, même si l'Anglais et le Français l'emportent.

Lien entre les usages de ces sites et les autres dimensions linguistiques (communication et pays d'accueil) : Le site est accessible en Anglais, en Français mais également dans les langues de l'ex-Yougoslavie. Le Néerlandais n'est pas présent.

Nationalité des principaux responsables exécutifs : Trois organes principaux : Chambres, Bureau du Procureur, Greffe.

Les Chambres : Président : Théodor Meron (Etats-Unis), Vice Président : Carmel Agius (Malte). Les Juges : Jean-Claude Antonetti (France) ; Guy Delvoie (Belgique) ; Christoph Flügge (Allemagne) ; Mehmet Güney (Turquie); Burton Hall (Bahamas) ; Khalida Khan (Pakistan); O-Gon Kwon (République de Corée); Liu Daqun (Chine); Bakone Justice Moloto (Afrique du Sud); Howard Morrison (Royaume-Uni); Alphons M.M. Orié (Pays-Bas); Fausto Pocar (Italie); Arlette Ramaroson (Madagascar); Patrick L. Robinson (Jamaïque); Bakhtiyar Tuzmukhamedov (Russie) ; Andresia Vaz (Sénégal).

Le Procureur : Serge Brammertz (Belgique)

Le Greffier : John Hocking (Australie); la Greffier adjointe : Kate Mackintosh (Royaume-Uni)

III. Analyse des traductions (présence, absence, ...) et des pratiques en particulier pour :

Le recrutement (style rapport vareilles) : Pour théoriquement postuler, la maîtrise de l'une des deux langues de travail est obligatoire ainsi qu'une bonne connaissance de l'autre, et « dans certains cas, la connaissance des langues des pays de l'ex-Yougoslavie, telles que le bosniaque, le croate, le serbe, l'albanais ou le macédonien, ou celle du néerlandais, langue du pays hôte, est un atout ». En pratique, pour les postes d'administrateurs, seule la langue anglaise est obligatoire alors que le français est seulement « souhaitable ». Pour les offres des services généraux, elles ne sont disponibles uniquement en Anglais, comme pour les consultants. Le recrutement est donc le gros point noir du TPIY du point de vue de l'égalité des langues.

Le Règlement et le Statut du personnel des Nations-Unies est disponible en Anglais et en Français. Les offres sont accessibles en Anglais et en Français, pas dans les langues d'ex-Yougoslavie.

Les infos quotidiennes (avec une sous distribution info actualités/infos contenu des règles et missions) : Souci de produire dans toutes les langues de communication, même si les articles en Anglais et en Français paraissent avant les articles dans les autres langues.

Les pages fixes (informations techniques explicatives pour les citoyens) : Traductions complètes de ces pages dans les langues de communications indiquées.

Les discours et éventuels blogs des exécutifs : Discours en Anglais et en Français

Réseaux sociaux : Pas de réseaux sociaux.

En une phrase: Un site globalement respectueux de ses deux langues de travail mais un recrutement tendancieux.

Remarque technique : *Le vocabulaire de la barre d'adresse est principalement en anglais.*